

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**FINANCIERE DE L'ODET**

(Eurolist)

Par courrier du 20 juin 2006, reçu ce jour, la société Compagnie de Guérolé (Odet, 29500 Ergué Gabéric) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 11 juin 2006, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 5% des droits de vote de la société FINANCIERE DE L'ODET et détenir à titre individuel, 244 535 actions FINANCIERE DE L'ODET représentant 435 835 droits de vote, soit 3,71% du capital et 5,14% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

En outre, M. Vincent Bolloré et les sociétés qu'il contrôle, n'ont franchi aucun seuil et détenaient au 11 juillet 2006, 5 104 165 actions FINANCIERE DE L'ODET représentant 6 783 195 droits de vote, soit 77,50% du capital et 80,04% des droits de vote de cette société, répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Vincent Bolloré	10	ns	10	ns
Bolloré Participations	10	ns	20	ns
Omnium Bolloré	10	ns	20	ns
Financière V	10	ns	20	ns
Sofibol	3 198 585	48,57	6 347 290	74,90
Compagnie de Guérolé	244 535	3,71	435 835	5,14
Bolloré	147 572	2,24	0	-
Plantations des Terres Rouges	604	0,01	0	-
Compagnie du Cambodge	938 328	14,25	0	-
Financière Moncey	275 200	4,18	0	-
Société Industrielle et Financière de l'Artois	299 291	4,54	0	-
Socfrance	10	0,00	0	-
<b>Total</b>	<b>5 104 165</b>	<b>77,50</b>	<b>6 783 195</b>	<b>80,04</b>

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 6 585 990 actions représentant 8 474 894 droits de vote.